

Gouvernement du Québec

Décret 174-2019, 27 février 2019

CONCERNANT le maintien des services essentiels en cas de grève dans certains services publics

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 111.0.17 du Code du travail (chapitre C-27), sur recommandation du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le gouvernement peut, par décret, s'il est d'avis que dans un service public une grève pourra avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique, ordonner à un employeur et à une association accréditée de ce service public de maintenir des services essentiels en cas de grève;

ATTENDU QUE le deuxième alinéa de cet article prévoit notamment qu'un tel décret entre en vigueur le jour où il est pris et a effet jusqu'au dépôt d'une convention collective ou de ce qui en tient lieu;

ATTENDU QUE les municipalités, les établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) et les entreprises mentionnés à l'annexe du présent décret constituent des services publics au sens de l'article 111.0.16 du Code du travail;

ANNEXE

1. Des municipalités

CHAPAIS (VILLE DE)	SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE CHAPAIS (CSN) AQ-1003-3167
PIEDMONT (MUNICIPALITÉ DE)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES DE LA MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT (CSN) AM-1000-9118
SAINT-JOSEPH-DE-SOREL (VILLE DE)	TUAC, LOCAL 501 (FTQ) AM-2001-4152
SAINT-LIN –LAURENTIDES (VILLE DE)	TEAMSTERS QUÉBEC LOCAL 1999 (FTQ) AM-2002-0560
SAINT-LUDGER-DE-MILOT (MUNICIPALITÉ DE)	SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 4415 (FTQ) AQ-1005-0479

2. Des établissements

2863-9839 QUÉBEC INC. (LE MANOIR HARWOOD)	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AM-2000-9512
--	--

ATTENDU QU'une grève dans ces services publics pourra avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

QUE les services publics et les associations accréditées mentionnés à l'annexe du présent décret maintiennent des services essentiels en cas de grève;

QUE toute nouvelle association, accréditée à compter de l'entrée en vigueur du présent décret à l'égard d'un groupe de salariés actuellement représenté par une des associations mentionnées à l'annexe, soit soumise à la même obligation.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

9074-1190 QUÉBEC INC. (SEIGNEURIE DU JASMIN)	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AQ-1004-8243
9132-7460 QUÉBEC INC. (VILLA DES SABLES)	UNIFOR (FTQ) AQ-2001-3196
9135-4936 QUÉBEC INC. (MAISON LOUIS-BOURG)	UNION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES UNIS DE L'ALIMENTATION ET DE COMMERCE, FAT- COI-CTC-TUAC CANADA, LOCAL 1991-P (FTQ) AQ-2001-4942
9191-1263 QUÉBEC INC. (RESSOURCE DE LA MONTAGNE)	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU GRAND MONTRÉAL (CSN) AM-2001-5523
9199-1109 QUÉBEC INC. (MAISON VILAR)	SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE LA MAISON VILAR (IND) AQ-2001-6616
9205-0251 QUÉBEC INC. (LES RÉSIDENCES LABRIE)	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AQ-2001-4997
9341-4829 QUÉBEC INC. (CHÂTEAU BELLEVUE DE PONT-ROUGE)	FRATERNITÉ DES SYNDICATS D'INDUSTRIES ET DU COMMERCE (IND) AQ-2002-0576
ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE SECTION SAGUENAY	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE (CSN) AQ-1005-2653
ASSOCIATION I.R.I.S.	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU CENTRE DE CRISE IRIS (CSN) AM-1002-3943
CENTRE DE CRISE LE TRANSIT	SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES DU CENTRE LE TRANSIT – CSN AM-2002-0462
CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE : ACCALMIE	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS EN PRÉVENTION DU SUICIDE DE LA MAURICIE – CSN AQ-2001-9170
CHARTWELL MASTER CARE LP (CHARTWELL, DOMAINE NOTRE-DAME, RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS)	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AM-2001-5490
CHARTWELL MASTER CARE LP (CHARTWELL, MONASTÈRE D'AYLMER, RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS)	TEAMSTERS QUÉBEC, LOCAL 106 (FTQ) AM-2001-0079
COOPÉRATIVE DE SERVICES À DOMICILE DE LA MRC DE MONTMAGNY	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AQ-2000-7458

DOMAINE PARC DES BRAVES INC.	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC (CSN) AQ-2002-0600
FONDATION LE F.A.R.	SYNDICAT DES SALARIÉS DE SERVICES D'AIDE AUX PERSONNES EN RÉSIDENCE DE LA MAURICIE (CSD) AQ-1004-4547
HAVRE L'ÉCLAIRCIE INC.	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AQ-1004-4530
L'ACCUEIL POUR ELLE	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES DE L'ACCUEIL POUR ELLE (CSN) AM-1001-2166
LE CAMBRIDGE S.E.C.	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU GRAND MONTRÉAL (CSN) AM-2001-4523
LE CENTRE D'AIDE 24/7	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU CENTRE D'AIDE 24/7 – CSN AM-1002-7548
LE TRAIT D'UNION LA SARRE	SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 4517 (FTQ) AM-1005-4497
LES HABITATIONS PANET INC.	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AQ-2001-8186
LES TERRASSES VERSAILLES INC.	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AM-2001-1836
MAISON AMITIÉ DE LA HAUTE-GATINEAU	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE LA MAISON AMITIÉ DE LA HAUTE-GATINEAU – CSN AM-1005-1183
MAISON DES AÎNÉES DE ST-TIMOTHÉE INC.	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AM-2000-9721
MAISON LA SOURCE DU RICHELIEU	SYNDICAT RÉGIONAL DES MAISONS D'HÉBERGEMENT DU BAS-RICHELIEU (CSN) AM-1001-5782
MAISON MÉMOIRE DU CŒUR	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AM-2000-6443
PROGRAMME D'ENCADREMENT CLINIQUE ET D'HÉBERGEMENT P.E.C.H.	SYNDICAT DU PERSONNEL DE PECH INC. (CSQ) AQ-2001-6750
RÉSIDENCE AU CŒUR DE LA VIE D'ARGENTEUIL INC. (LES JARDINS D'AUDREY)	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AM-2001-1933

RÉSIDENCE AU CŒUR DE LA VIE D'ARGENTEUIL INC. (VILLA ANNIE-PIER)	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AM-2001-1932
RÉSIDENCE DES LAURENTIDES INC.	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AM-2002-0384
RÉSIDENCE DU MARCHÉ INC.	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AM-2001-1958
RÉSIDENCE LE TREMLIN	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE LA RÉSIDENCE LE TREMLIN – CSN AQ-2002-0622
RÉSIDENCES DU PRÉCIEUX SANG INC.	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AQ-2001-6357
RÉSIDENCES OPHÉLIA INC.	SYNDICAT DES SALARIÉS DES RÉSIDENCES PRIVÉES (CSD) (R.B.L.I.) AQ-1005-0443
RPA VILLA STE-ROSE INC.	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU GRAND MONTRÉAL (CSN) AM-2002-0532
RPADS PROPRIO 9, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (RÉSIDENCE L'OISEAU BLEU SAINT-GEORGES)	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AQ-2002-0380
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CAVALIER DE LASALLE	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AM-2000-6325
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE QUARTIER ST-JEAN	UNION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES UNIS DE L'ALIMENTATION ET DE COMMERCE, FAT- COI-CTC-TUAC CANADA, LOCAL 1991-P (FTQ) AM-2002-0460
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L'IMAGE D'OUTREMONT	SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ) AM-2002-0688
TRANSIT 24	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES DE TRANSIT 24 (CSN) AM-1002-4648

3. Des entreprises de transport par autobus

AUTOBUS NORDIQUES INC.	SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS D'AUTOBUS NORDIQUES – CSN AM-2001-6598
TRANSDEV QUÉBEC INC. (DIVISION VEOLIA TRANSPORT QUÉBEC (TRANSPORT ADAPTÉ RTL))	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS(EUSES) DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, NUMÉRO 411 (IND) AM-2000-5226

4. Des entreprises d'incinération de déchets ou d'enlèvement, de transport, d'entreposage, de traitement, de transformation ou d'élimination d'ordures ménagères, de déchets biomédicaux, d'animaux morts impropres à la consommation humaine ou de résidus d'animaux destinés à l'équarrissage

GAUDREAU
ENVIRONNEMENT INC.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES ET DES
TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE L'AÉROSPATIALE
- SECTION LOCALE 922, DISTRICT 11 (FTQ)
AQ-2002-0328
AQ-2002-0392

SERVICES
ENVIRONNEMENTAUX
RICHELIEU INC.

TEAMSTERS QUÉBEC, LOCAL 106 (FTQ)
AM-2001-6072

5. Une entreprise de services ambulanciers

TRANSPORT MÉDICAL DE LA
CAPITALE-NATIONALE INC.

SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE TRANSPORT MÉDICAL DE LA
CAPITALE-NATIONALE – CSN
AQ-1004-7234

70154